

Procès-verbal n°37 de la Commission des Compétitions Seniors

Réunion du :	Judi 28 Avril 2022
À :	14h00 au DGL
Présidence :	M. Jean-Marie ROUFFIAC
Présents :	Mrs Jean-Pierre RIEU, Mr Patrick AURILLON, Claude LUGUEL
Excusée :	Mme Cendrine MENUJIER

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club ([n°affiliation]@footoccitanie.fr). Le cas échéant, la correspondance ne sera pas prise en compte.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Approbation des procès-verbaux

La Commission approuve le PV N° 36 de la réunion du 21 Avril 2022

MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Dépt 1

Match N°23558416 :

OC REDESSAN / PISSEVIN VALD

La rencontre initialement prévue le 1^{er} mai, se jouera le 30 Avril 2022 sur le terrain de Redessan à 17h00 (accord des 2 clubs)

Dépt 1

Match N°23558417

ES SUMENE / AEC ST GILLES

La rencontre du 1^{er} mai 2022 se jouera à 16h00 sur le terrain du Recordier à Sumène.

Dépt 3 Poule D

Match N° 23853405

GC GALLICIAN / O FOURQUES

La rencontre initialement prévue le 15/05/2022 est avancée au 14/05/2022 à 16h00 sur le terrain de Gallician (accord des deux clubs et de la Commission).

Dépt 4 Poule A

Match N° 23560253

FC SALINDRES / AVS ROUSSON 3

La rencontre initialement prévue le 1/05/2022 à 15h00 est avancée au 30.04.22 à 17h00 sur le terrain Lou Frigoulou à Salindres.

MISE A JOUR DU CALENDRIER

Dépt 3 Poule B

N° 23559481

GC QUISSAC / US TREFLES 2 non jouée le 24.04.22, suite aux intempéries est fixée le 08 mai 2022 à 15h00 sur le stade la Glacière à Quissac.



Dépt 4 Poule A

N° 23560230

Suite à la décision prise par la Commission de discipline (PV N 28 du 24.04.22) la rencontre ES BARJAC 2 / FC RIBAUTE TAVERNES 1 sera rejouée le dimanche 8 mai à 15h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Mr Jean Marie Rouffiac

La Secrétaire de séance

Mme Cendrine Menudier

